



## Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

**4521<sup>e</sup>** séance

Jeudi 25 avril 2002, à 10 h 45

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Lavrov . . . . .	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Bulgarie . . . . .	M. Tafrov
	Cameroun . . . . .	M. Belinga-Eboutou
	Chine . . . . .	M. Wang Yingfan
	Colombie . . . . .	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Williamson
	France . . . . .	Mme d'Achon
	Guinée . . . . .	M. Fall
	Irlande . . . . .	M. Corr
	Maurice . . . . .	M. Koonjul
	Mexique . . . . .	Mme Lajous
	Norvège . . . . .	M. Strømme
	République arabe syrienne . . . . .	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Eldon
	Singapour . . . . .	M. Mahbubani

### Ordre du jour

La situation en Afghanistan

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.



*La séance est ouverte à 10 h 45.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Afghanistan**

**Le Président** (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, au titre de l'article 37 de son règlement intérieur provisoire, Mme Sima Samar, Vice-Présidente de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan et Ministre de la condition féminine.

*Mme Sima Samar, Vice-Présidente de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan et Ministre de la condition féminine, est escortée à la table du Conseil.*

**Le Président** (*parle en russe*) : Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. Mme Sima Samar, Vice-Présidente de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan et Ministre de la condition féminine.

Je donne la parole à Mme Samar.

**Mme Samar** (Afghanistan)(*parle en anglais*) : Je suis ravie de me retrouver dans une institution attachée à la paix. Je félicite l'Organisation des Nations Unies de s'être acquittée de son mandat consistant à appuyer la stabilité mondiale en se montrant à la hauteur de la responsabilité d'appuyer le processus de paix en Afghanistan. Cet engagement de l'ONU et de ses États Membres a donné à la population afghane la confiance nécessaire pour s'opposer aux forces de l'oppression et du mal et pour progresser en vue de rétablir la paix dans notre pays ravagé par la guerre.

Je suis heureuse que nous ayons enregistré tant de progrès pendant cette brève période. Au cours des derniers mois, nous sommes rapidement passés de Bonn à Tokyo puis à Kaboul, en mettant en place des processus politiques et un cadre gouvernemental pour affronter la tâche gigantesque de reconstruire l'Afghanistan. La population afghane soutient la paix et s'engage à oeuvrer pour faire régner la stabilité. Nous attendons le jour où notre armée nationale sera prête et suffisamment mobilisée pour pouvoir réagir aux actes de violence et d'instabilité dans n'importe quelle région du pays. Mais on ne peut s'attendre à ce que le gouvernement mis en place depuis quatre mois seulement puisse relever le type de défis auxquels nous

faisons face après plus de 20 ans de destructions et d'une culture de guerre.

Sans l'élargissement immédiat des forces internationales de maintien de la paix, la paix, la démocratie, la reconstruction et le rétablissement des droits des femmes et des droits de la personne ne seront pas possibles dans notre pays. Les droits des femmes sont particulièrement mis en péril par l'absence de sécurité. Les femmes continuent de redouter la violence et craignent l'imposition de restrictions semblables à celles des Taliban. À moins d'une sécurité accrue, l'admission des femmes à la Loya Jirga risque d'être fort compromise, tout comme la distribution de cartes d'identité pour permettre leur participation aux élections futures. Les femmes afghanes commencent enfin à entrevoir la lumière au bout du très long tunnel obscur. Mais les acquis obtenus depuis quatre mois sont susceptibles d'être réduits à néant, si la sécurité ne s'améliore pas considérablement.

Nous avons appris qu'un élargissement des forces de maintien de la paix est trop onéreux. Mais une nouvelle guerre risque d'être encore plus coûteuse pour le monde, s'agissant des pertes en vies humaines. Un nouveau cycle de violence pourrait mettre en danger l'appui et l'argent qui ont déjà été investis dans le processus de paix. L'instabilité constante pourrait également défaire tout le travail politique qui a été accompli partout au prix de tant d'efforts de la part du peuple afghan et des nations amies. Cela risque de gaspiller nos dernières chances réelles de mettre fin à des décennies de violence et d'instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan et dans la région.

Nous avons appris que les États Membres hésitent à élargir les forces de sécurité en Afghanistan, de crainte que les soldats ne se fassent enlever ou tuer. Bien sûr, ces risques existent, et nous devons y répondre en faisant tout notre possible pour fournir à ces soldats l'appui nécessaire afin qu'ils n'aient plus le sentiment d'être vulnérables. Mais si nous n'agissons pas face aux problèmes rencontrés par l'Afghanistan, les risques seront encore plus élevés.

Je sais que ce que je demande n'est pas facile, mais j'invite les dirigeants de toutes les nations à examiner de près leurs responsabilités et à évaluer les coûts économiques et politiques d'un élargissement et d'un renforcement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) face aux risques

encourus si nous n'agissons pas pour renforcer la sécurité.

Enfin, la sécurité signifie des fonds immédiats et à long terme pour renforcer le Gouvernement, de façon globale. Le montant d'aide que le Gouvernement intérimaire a reçu est infime, comparé aux contributions annoncées et surtout aux besoins énormes. Il nous faut des ressources financières pour montrer que la paix apporte des changements dans les conditions de vie des gens.

Allons jusqu'au bout et finissons de restaurer la paix en Afghanistan. La communauté internationale doit renouveler son engagement de s'associer pour supprimer ensemble et résolument les facteurs d'instabilité et apporter un appui soutenu à la reconstruction de la paix en Afghanistan ainsi qu'à la stabilisation de la région. Nous savons maintenant que la violence ne se limite pas à l'intérieur des frontières de l'Afghanistan, mais s'implante et s'étend bien au-delà du pays et de la région. Ne répétons pas les erreurs du passé.

Ensemble, nous avons la possibilité de changer l'avenir de l'Afghanistan, de créer un modèle de démocratie et de paix dans une région fragile et de rétablir les droits de l'homme et les droits de la femme. Aidez-nous à aller dans le sens de cet espoir pour faire de notre rêve une réalité. Aidez-nous à libérer les hommes et les femmes de l'Afghanistan d'un cycle d'oppression, d'isolement et de guerre. Avec l'appui du monde, nous irons confiants de l'avant pour, peu à peu, transformer l'avenir de l'Afghanistan, de la région et du monde entier.

Une fois de plus, je suis profondément reconnaissante à vous-même, Monsieur le Président, et à vos collègues du Conseil de sécurité d'avoir organisé cette séance sur l'Afghanistan. Je sais à quel point le Conseil doit faire porter son attention sur le Moyen-Orient étant donné le caractère urgent et grave de la situation dans cette région. Je voudrais, au nom du peuple et du Gouvernement afghans, dire que nous appuyons l'action du Conseil de sécurité en faveur de la paix au Moyen-Orient. Nous soutenons vivement la nécessité d'appliquer de toute urgence toutes les résolutions du Conseil de sécurité concernant le Moyen-Orient.

Nous aspirons à un monde sans violence et à la paix partout sur la planète.

**Le Président** (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement provisoire, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Je donne la parole à M. Prendergast.

**M. Prendergast** (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir que de prendre à nouveau la parole au Conseil en présence de Mme Samar. J'ai eu le plaisir de la rencontrer à Kaboul pendant la visite récente du Secrétaire général et elle nous a tous impressionnés par la vigueur et la franchise de ses positions.

Voilà environ un mois que le Conseil a examiné pour la dernière fois la question de l'Afghanistan en séance publique. Un mois constitue un délai considérable dans le calendrier fertile en événements qui caractérise l'histoire récente de l'Afghanistan, et le mois qui vient de s'écouler n'a pas fait figure d'exception. Comme d'habitude, je vais essayer de traiter d'un ensemble de questions, mais si les membres le permettent, j'aimerais commencer par la convocation de la Loya Jirga d'urgence qui se tiendra au mois de juin. Ce sera là le moyen le plus important de mesurer les progrès accomplis sur le plan politique dans le processus de Bonn depuis l'établissement de l'Autorité intérimaire.

Comme les membres du Conseil s'en souviendront certainement, la Loya Jirga doit être composée d'environ 1 500 délégués, dont 1 000 environ seront élus indirectement par le peuple et 500 seront choisis par la Commission indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence. Dans la première phase, les assemblées de district se réuniront pour sélectionner une liste de représentants désignés sous le nom de « collèges électoraux ». Ces collèges électoraux se rendront ensuite dans l'un des neuf centres provinciaux. Pendant la deuxième phase, entre le 20 mai et le 3 juin, les collèges électoraux éliront un certain nombre de délégués issus de leurs rangs qui représenteront chaque province à la Loya Jirga.

Étant donné les difficultés logistiques qui existent, le contexte en matière de sécurité et les délais

extrêmement brefs dont on dispose, même des élections indirectes constituent un grand défi. Néanmoins, la première phase du processus a commencé dans les délais prévus et a été une réussite. La première assemblée de district s'est tenue le 14 avril dans le district de Mordian, dans la province de Jowzjan. M. Lakhdar Brahimi a assisté à cette assemblée et a été accueilli très chaleureusement par les 2 000 personnes qui s'étaient rendues sur place. M. Brahimi a signalé que l'enthousiasme en faveur de la Loya Jirga se développe dans tout l'Afghanistan. Les gens sont impatients de pouvoir, pour la première fois depuis très longtemps, participer au processus politique.

Dix autres assemblées de district se sont tenues depuis et 200 membres des collèges électoraux au total ont été sélectionnés. Certains résultats sont particulièrement encourageants pour ceux qui espèrent voir un gouvernement pluriethnique et représentatif en Afghanistan. Je me rapporte en particulier au fait que des Pachtoune ont été choisis dans des zones où ils sont minoritaires et qu'au moins une femme a déjà été sélectionnée – pour la plupart des autres sociétés ce serait une réalisation modeste, mais pas pour l'Afghanistan. Comme le Conseil s'en souviendra, 160 femmes seront sélectionnées par la Commission indépendante elle-même. Mais il n'y aucune limite quant au nombre de femmes qui peuvent être élues. Nous espérons que ce précédent positif se répétera à plusieurs reprises pendant la première et la deuxième phase afin qu'il soit dûment tenu compte dans la composition de la Loya Jirga des sacrifices incroyables consentis par les femmes afghanes et des énormes responsabilités qu'elles ont assumées au cours de ces décennies de guerre.

Toutes les mesures possibles sont prises, compte tenu de la modicité des ressources disponibles, pour encourager un processus de sélection équitable. Quarante équipes d'organisateur de district sont formées actuellement par des fonctionnaires de l'ONU et par des membres de la Commission chargée de convoquer la Loya Jirga. Des centres d'opérations sont mis en place dans chaque centre régional et des observateurs internationaux vont procéder à des contrôles ponctuels pour veiller à ce que le processus se déroule conformément aux procédures établis par la Commission chargée de convoquer la Loya Jirga.

Pourtant, il apparaît déjà clairement que certains commandants et des administrateurs de moindre

importance comptent essayer d'imposer le choix de personnes de leur propre ethnie. À l'heure actuelle des discussions sont en cours avec l'Administration intérimaire et avec la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pour déterminer comment on pourra assurer la sécurité pour la deuxième phase du processus de sélection ainsi que pour la Loya Jirga elle-même, dans le contexte des restrictions imposées par le mandat actuel de la FIAS.

Nous pouvons dire maintenant que le processus de convocation de la Loya Jirga d'urgence est en bonne voie. Par ailleurs, je ne tiens pas à passer sous silence les nombreux problèmes et obstacles qui nous attendent. La période à venir sera une période de grande activité pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), l'Administration intérimaire et ses partenaires internationaux. Mais nous continuons à espérer et à être confiants que la Loya Jirga d'urgence se tiendra à la date prévue, et qu'elle permettra une transition harmonieuse vers la prochaine phase du processus de Bonn.

Un autre événement politique très important est le retour de l'ancien Roi, Zahir Shah, qui, comme le Conseil le sait, était en exil depuis 1973. L'ancien Roi a déclaré son appui au Président Karzai et à l'Administration intérimaire. Il a souligné, également, qu'il est revenu non pas pour essayer de restaurer la monarchie, mais pour unir ses compatriotes, les Afghans, et se rapprocher d'eux.

Parmi ces signes d'espoir, il faut signaler une série d'incidents violents qui ont exacerbé les préoccupations en ce qui concerne la sécurité. Citons notamment une tentative d'assassinat dirigée contre le Ministre de la défense à Jalalabad, qui a toutefois fait six morts parmi des spectateurs ainsi que de nombreux blessés; la FIAS a subi une attaque à la roquette et plusieurs tirs ont été dirigés contre des patrouilles de la FIAS; on constate de manière générale qu'il y a davantage d'hommes armés dans les rues de Kaboul; des manifestations se sont déroulées à Nangarhar et à Helmand contre la politique d'élimination de la culture du pavot pratiquée par l'Autorité intérimaire, et ont entraîné la mort de 16 personnes; des escarmouches se sont produites entre des troupes pashtounes et tadjikes dans l'ouest du pays; des combats sporadiques ont été signalés à Nimroz entre un commandant appuyé par Ismail Khan et les autorités provinciales; et il y a eu

des affrontements dans la province de Wardak en relation avec le choix du gouverneur de la province.

Dans ce contexte, je tiens en particulier à mettre en exergue l'assassinat, le 10 avril, de M. Shah Sayed, un Afghan qui travaillait pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Sa mort s'inscrit dans une tendance troublante d'attaques contre les civils, notamment le personnel humanitaire, en particulier dans le nord de l'Afghanistan.

L'Administration intérimaire a pris certaines mesures pour répondre à la détérioration de la situation en matière de sécurité même si ses capacités sont limitées. Plus concrètement, l'Administration a envoyé une délégation pour servir de médiateur dans le conflit de la province de Wardak, qui a éclaté à Maidan Shahr, pas loin de Kaboul. La délégation a connu certains succès même si des tensions subsistent.

La Direction de la sécurité nationale de l'Administration intérimaire a opéré des arrestations massives au début du mois d'avril dont l'objectif était d'empêcher des attaques terroristes pressenties. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a eu accès aux prisonniers et certains ont été mis en liberté, mais plus de 200 personnes sont encore détenues. Trois semaines après les arrestations, aucun chef d'accusation et aucune preuve n'avaient été retenus contre les suspects. Les représentants de la MANUA ont rencontré le chef de la Direction de la sécurité pour manifester leurs inquiétudes. On les a assurés que l'enquête serait achevée très rapidement, et ensuite des chefs d'accusation seraient retenus contre les prisonniers, qui seraient relaxés dans le cas contraire. La MANUA suivra de très près cette question.

L'Administration intérimaire a, dans le même temps, résolument tenté d'éliminer la récolte de pavot de cette année. Avec l'assistance financière du Royaume-Uni, l'Administration a proposé aux agriculteurs d'accepter une indemnisation financière pour chaque hectare détruit ou bien de voir leur récolte détruite par la force. Cette politique a provoqué une opposition féroce de la part des agriculteurs. L'Administration a pourtant réussi à détruire plus de 2 000 hectares et a versé 3 millions de dollars en dédommagement. Je devrais peut-être mentionner ici que la valeur de la vente en gros des cultures détruites sur le marché européen dépasserait les 300 millions de dollars.

On estime, toutefois, que 65 000 hectares de pavot sont toujours cultivés, et la récolte a déjà commencé dans certaines provinces. L'Administration intérimaire se heurte à une résistance active et n'a pas les moyens de procéder à une destruction globale des récoltes. L'Administration a demandé une assistance internationale pour aider les agriculteurs à planter et à commercialiser des cultures de substitution. Nous demandons instamment à la communauté internationale de répondre à ces appels. Si l'Administration intérimaire réussit, cela permettra non seulement d'améliorer la sécurité en Afghanistan mais également de réduire les problèmes émanant du commerce illicite de stupéfiants dans les pays consommateurs.

Les membres du Conseil ont souvent signalé qu'il était nécessaire pour les Afghans d'assumer leur propre sécurité. À cet égard, l'Administration intérimaire a défini une vision cohérente s'agissant de la sécurité future et elle a élaboré un plan pour mettre en oeuvre cette vision. Lors de son exposé durant les consultations officieuses du 5 avril, le Secrétaire général a signalé les résultats positifs obtenus à la Conférence des donateurs pour la sécurité qui a eu lieu à Genève. À cette conférence, l'Administration intérimaire a présenté des documents très complets sur la formation d'une force de police et d'une armée nationales en Afghanistan. Une conférence de suivi aura lieu le mois prochain.

Les allégations récentes de violations des droits de l'homme – que je vais d'ailleurs aborder ici – ont prouvé la nécessité d'avoir un système correctionnel et policier efficace. Au début du mois d'avril, un membre de la Commission Loya Jirga et des représentants de la communauté Hazara ont contacté la MANUA alléguant que des charniers auraient été découverts dans la province de Bamiyan. La MANUA a envoyé une mission préliminaire dans la zone et, se fondant sur ses conclusions, M. Brahimi a demandé au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de désigner des experts médicaux-légistes en matière de droits de l'homme qui pourraient se rendre à Bamiyan pour procéder à une enquête plus approfondie. Cette mission sera effectuée à la fin du mois.

De même, pendant sa visite à Mazar-e-Sharif, les 14 et 15 avril, M. Brahimi a soulevé auprès des dirigeants locaux, y compris M. Rashid Dostum et M. Mohammed Atta, la question des attaques qui se poursuivent contre des minorités pashtounes au nord.

M. Brahimi leur a fourni des exemplaires du rapport de Human Rights Watch qui mentionne ces incidents. Il a insisté sur la nécessité de prendre rapidement des mesures efficaces pour mettre fin à ces attaques. Les dirigeants l'ont assuré qu'ils allaient agir en conséquence.

Je reviens aux questions relatives aux secours et à la reconstruction. Ces derniers mois, des signaux ont montré que l'économie a commencé à se redresser et que ce redressement se fait sentir chez beaucoup d'Afghans. La communauté internationale doit certes continuer de se concentrer sur les besoins humanitaires fondamentaux, mais il est de plus en plus urgent d'entreprendre également les activités de reconstruction et de réhabilitation.

En conséquence, il est particulièrement préoccupant que les fonds promis à Tokyo pour ces activités soient très lents à arriver. On peut comprendre que les donateurs souhaitent voir une plus grande stabilité avant de verser les fonds, mais il convient de reconnaître que la mise en oeuvre de projets de réhabilitation et de reconstruction concourraient largement à cette stabilité. C'est le problème de l'oeuf et de la poule. Comme le reconnaît la résolution 1401 (2002), adoptée à l'unanimité par le Conseil, l'offre d'une assistance dans la reconstruction peut, dans certaines conditions, encourager l'ordre public. Nous exhortons donc les États Membres à honorer leurs engagements afin que les fonds pour la reconstruction et le développement puissent servir à promouvoir un environnement sûr propice à un changement économique et politique.

En prévision du financement annoncé à Tokyo, la MANUA a commencé à planifier les activités de redressement et de développement en coopération avec l'Autorité intérimaire. À la demande de l'Autorité intérimaire, des efforts sont déployés sous l'impulsion de la MANUA pour concevoir et exécuter une série de programmes de développement intégrés régionaux dans 10 régions prioritaires du pays.

Sur une question connexe, la première réunion du Groupe de mise en oeuvre s'est tenue à Kaboul les 10 et 11 avril. Le Conseil se souviendra que le Groupe de mise en oeuvre a été créé pendant la conférence de Tokyo pour contrôler l'usage des fonds annoncés pour la reconstruction de l'Afghanistan. À ladite réunion, l'Administration intérimaire a présenté son budget de fonctionnement actuel. De nombreux donateurs ont

félicité l'Administration quant à sa capacité à produire un budget clair et réaliste, un projet de cadre de développement national impressionnant et une liste de projets à impact rapides à appliquer immédiatement. M. Karzai a déclaré au Groupe que les versements de fonds par les donateurs devaient s'accélérer en faveur du budget de fonctionnement et pour répondre aux besoins d'urgence.

Le rythme des retours des réfugiés venant des pays voisins a dépassé les attentes. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime qu'au cours des huit premières semaines de son programme de rapatriement, plus de 300 000 réfugiés sont retournés en Afghanistan. C'est le retour de réfugiés le plus rapide qui ait jamais eu lieu dans le monde depuis la fin de la guerre du Kosovo en 1999.

En ce qui concerne l'assistance alimentaire, les efforts déployés par le Programme alimentaire mondial pour répondre aux besoins alimentaires immédiats de plus de 6 millions d'Afghans sont de plus en plus compromis en raison de l'épuisement très grave des liquidités et des ressources primaires. Le 18 avril, les engagements confirmés des donateurs en matière d'assistance alimentaire représentaient moins de la moitié de ce dont on a besoin pour assurer les opérations actuelles. En outre, les évaluations de vulnérabilité récentes ont montré que les besoins alimentaires en Afghanistan étaient plus importants qu'on l'avait prévu initialement. Les efforts de l'Organisation des Nations Unies pour atténuer l'insécurité alimentaire ont été entravés par les combats entre diverses factions et les manifestations contre la campagne d'élimination du pavot dans le sud et dans l'est du pays.

Comme nous l'avons vu si souvent en Afghanistan, les situations d'urgence humanitaire se succèdent et leurs effets nuisibles sont exacerbés par les destructions d'infrastructure et l'affaiblissement des mécanismes d'aide sociale. Après que des efforts considérables ont été déployés pour fournir une assistance aux victimes des deux tremblements de terre près de Nahrin dans le nord de l'Afghanistan, des informations ont fait état d'une attaque massive de sauterelles dans le nord. Ce fléau menace directement les cultures dans les provinces de Balkh, Kunduz, Baghlan et Samanghan, qui souffrent déjà de la sécheresse. La FAO a déployé des stocks existants de pesticides et attend des stocks additionnels au cours des trois prochaines semaines pour faire face à ce fléau.

Dans le secteur de la santé, une campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, visant 6 millions d'enfants afghans et bénéficiant du soutien de 60 000 volontaires, a été lancée le 16 avril. Ces efforts de vaccination devraient réussir à arrêter la transmission de la poliomyélite en Afghanistan d'ici à la fin de 2002.

J'ai essayé de montrer comment l'ONU travaille dans le cadre d'une coordination plus large entre ses parties constituantes, et main dans la main avec l'Autorité intérimaire constituée en vertu de l'Accord de Bonn. L'appui international en faveur du processus énoncé dans l'Accord de Bonn a été généreux jusqu'ici et a contribué au progrès accompli.

Par ailleurs, je ne voudrais laisser aucune illusion quant aux obstacles qui restent à relever, aux ressources financières dont on a encore besoin ou aux pressions auxquelles l'Autorité intérimaire continue d'être confrontée. Après tant d'années de guerre et de

troubles civils en Afghanistan, les progrès politiques et humanitaires qui ont été réalisés au cours des mois passés sont très encourageants. Toutefois, ces progrès ne sont nullement assurés. La sécurité reste un défi majeur dans de nombreuses parties du pays, et une aide financière considérable est encore nécessaire. Je voudrais donc terminer en lançant un appel à la communauté internationale pour qu'elle accélère l'acheminement de son assistance et pour qu'elle élargisse sa portée pour inclure des besoins relatifs à la sécurité qui n'ont pas encore été satisfaits.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Prendergast, de son exposé détaillé.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 11 h 15.*